Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 126

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249886

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 3 juin 1900 N° 126 Troisième année

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 27me année *LE PAYS*

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771
1795-1809

(Suite).

Dans les premiers jours d'avril, le penal de bon grain se paye cinquante livres en papier et deux gros écus de six livres en argent ; la livre de pain se vend jusqu'à quatre batz, et les œufs six sols la douzaine.

Le premier jour d'avril, on a scié pendant la nuit l'arbre de liberté qui était planté devant la maison de ci-devant M. Tardy.

Le 4 ou 5 du même mois, on a brûlé l'arbre de liberté qui était planté au Crâs du Banné, avec toutes les planches qui formaient comme un théâtre. (*)

On dit que 47 mille Français ont été tués près de Mayence, le dimanche des Rameaux 1795, sans compter les blessés.

On dit aussi qu'il y a eu plus de 15 mille personnes tuées à Paris, pendant le courant de la semaine sainte. (**)

Le 14 et le 15 avril, on a mis bas tous les arbres de liberté qui étaient plantés en ville et ailleurs, et on en a replanté un avec racines le 15, devant l'hôtel de ville.

(*) C'était ce qu'on nommait l'**autel de la patrie**, où se célébraient les solennités révolutionnaires et patriotiques. On y avait fait l'année précédente le baptême républicain de Brutus Grisard.
D'après une note de Trouillat, ce serait un nommé Bailly de Cœuve, mort à Delle après 1832, qui aurait fait le coup rapporté par Nicol.

(**) Il s'agit ici de l'insurrection de Germinal an III.

Il est arrivé à Porrentruy le 18 avril, plus de cent cavaliers qui sont logés chez les bourgeois : ils sont partis le 23.

On a loué l'église de St-Germain à Germain Lémane perruquier, (*) frère de l'ex abbé, et l'église des Annonciades à Hofmann, dans les premiers jours d'avril. On a aussi défendu de dire la messe et de faire toute autre cérémonie du culte chrétien.

20 avril 1795. Les plus hostiles à la religion chrétienne, ce sont les prêtres jurés *(sic)* savoir un de Delémont, Etienne ancien religieux à Lucelle, un de Montignez, et d'autres qui sont dans la ville.

Comme on avait laissé dans chaque paroisse une cloche qui servait encore à sonner l'Angelus tous les jours, de même qu'à l'hôpital, il a été défendu, le 20 avril 1795 de sonner à l'avenir l'Angelus. On a aussi ordonné d'enlever le reste des croix qui existaient encore dans les paroisses rurales. (**)

La viande se vend six sols la livre, en argent, ou six livres en assignats.

Dès le 20 avril 1795, on entend dire chaque matin qu'on a volé chez ou trois personnes, dans les caves, dans les magasins et ailleurs.

L'affaire va bien ! celà va, celà va !

Le 4 mai, on a publié par la ville qu'on ne pouvait plus rédimer en papier, qu'il fallait rédimer en argent.

Le 3 ou le 4 mai, les Français ont perdu 13 mille hommes dans une bataille contre les Autrichiens près de Mayence.

(*) Fougueux partisan de Rengguer et de Gobel, délégué du club jacobin à Paris avant la réunion de la république rauracienne à la France, et connu pour avoir joué un rôle très actif dans la révolution de l'Evèché.

(**) On peut voir par là que la persécution religieuse ne cessa pas après le supplice de Robespierre et des Terroristes (juillet 1794) comme on le croit communément. La vérité est qu'elle continua avec plus ou moins d'intensité jusqu'au Consulat.

Le penal de blé se paye jusqu'à cinq petits écus ; le penal de méteil trois livres dix sols, le penal de boige deux livres dix sols ; la livre de pain quatre batz ; un pain de munitton six batz, la livre de beurre six batz ; la douzaine d'œufs trois batz ; le penal de pommes de terre jusqu'à douze batz.

14 mai 1795. Nous sommes menacés d'une grande sécheresse. Il gèle presque toutes les nuits à glace ; les choux déjà plantés et les haricots sont gelés ; les petits choux semés sont jaunes, les semailles dans les champs, les arbres sont comme brûlés par la gelée. En outre, nous sommes menacés du pillage, et même d'être massacrés : cela terminera la misère que nous avons !

Le pain se vend chez le boulanger six batz les cinq quarts de livre : tout le reste se vend à proportion. Une petite voiture de bois coûte douze livres. On donnait ci-devant dix sols pour amener une voiture de bois depuis la forêt du Fahy ; on paye maintenant un petit écu. On demande un écu de six livres pour labourer un champ au Voyebœuf.

28 mai. La sécheresse continue toujours. Les gelées tuent les haricots et les pommes de terre. On fera peu de foin ; les semailles ou jeunes blés sont bien faibles. Tout est desséché. C'est la bise ou le vent du nord qui dominent depuis Noël.

Le 1er juin, tout est blanc par la gelée ; les haricots et les pommes de terre qui sont hors de terre sont tous gelés.

Le 3 juin, la pluie tombe et la gelée cesse.

10 juin. Le bon grain se vend cinq petits écus le penal ; l'avoine trente-six batz le penal ; le méteil trois petits écus ; la livre de poudre à poudrer quinze batz ; la poudre à tirer deux gros écus ; la livre de fromage six batz ; le penal de pommes de terre quinze batz ; la livre de viande

---

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 24

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Sous la cinglante injure, il se sentit affolé de rage. Il avait devant lui cette femme, dont le gosier savait aussi bien lancer l'outrage que moduler les notes les plus puissantes et les plus délicates. Ah ! éteindre à jamais ces sons, les détruire, puisque, si obstinément, si implacablement, elle refusait de chanter pour le retirer du gouffre où il était tombé. Ah ! il avait dévoré trop d'affronts, en cette heure tragique, pour ne pas se venger.

La folie le gagnait. Il éclata d'un rire terrible ; et, pris d'un transport furieux, avant que Marie-Alice ait eu le temps de se jeter de côté pour éviter la balle de l'arme meurtrière, il avait fait feu. Une flamme enveloppa le visage de la malheureuse ; elle poussa un cri horrible ; et, faisant deux pas en arrière, elle tomba raide sur le parquet.

Alors, lui, demeura immobile, atterré, s'éveillant de sa démance subite. Avait-il tué sa femme ? sa colère tombait, et d'une voix d'épouvante, il l'appelait — nul mouvement. Et, terrifié, il criait : au secours ! au secours !... Elle est morte ! A son appel désespéré, ils arrivèrent tous : Alba, Mme de Guinto, Yvan, en se traînant péniblement sur ses béquilles.

L'infirme demeurait atterré devant la scène d'épouvante : sa mère, étendue sur le plancher, pâle comme une morte, avec du sang qui coulait d'une blessure, et son père, le comte de Ruloff, qui balbutiait avec égarement :

— C'est moi qui l'ai tuée !... Je suis un meurtrier maintenant.

Et cette fois, bien dégrisé de sa colère, ne comprenant plus rien à son transport furieux de s'être ainsi laissé affoler par la colère. Dans un mouvement, qui lui devenait familier, il passait ses mains sur son front, comme pour enlever, de devant ses yeux, le voile de couleur rouge, qu'un moment y avait placé la fureur, de la précédente minute, il se laissa tomber sur une chaise, comme anéanti, le visage dans ses mains, et offrant l'image d'un condamné.

Yvan s'était jeté sur sa mère, la couvrait de baisers, l'appelait des noms les plus tendres, tandis que Mme de Guinto baignait d'eau fraîche les tempes de la victime. Dans sa douleur, le pauvre enfant oubliait la présence du comte de Ruloff, et ne songeait même pas à lui demander :

— Qu'avez-vous fait de ma mère ?

VII

Dans la triste chambre de l'hôtel de troisième ordre, où il s'était terré, Boleslas demeurait bourrelé de remords, et couvert de confusion